



Conseil de santé d'Ottawa

PROCÈS-VERBAL 2

le lundi 4 février 2019, 17 h

salle Champlain, 110, avenue Laurier ouest

Personne-ressource pour le Conseil de santé d'Ottawa :

Diane Blais, Secrétariat du Conseil de santé

613-580-2424, poste 21544

Diane.Blais@Ottawa.ca

Membres du Conseil :

Président : K. Egli

Vice-présidente : T. DeGiovanni

**Membres : E. Banham, J. Cloutier, E. El-Chantiry, G. Gower, T. Kavanagh,
L. Leikin, S. Menard, S. Pinel, P. Tilley**

Le Conseil de santé d'Ottawa s'est réuni à la salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa, le lundi 4 février 2019 à 17 h.

M. Rick O'Connor, greffier municipal et avocat général, assure la présidence pendant les déclarations d'entrée en fonction des nouveaux membres.

La secrétaire du Conseil de santé assure la présidence du début de la réunion jusqu'à l'élection d'un président.

Le conseiller Keith Egli, président du Conseil de santé, préside le reste de la réunion.

ANNONCES/ACTIVITÉS CÉRÉMONIALES

Les membres Banham et DeGiovanni lisent leur déclaration d'entrée en fonction et sont assermentés à titre de nouveaux membres du Conseil.

Des représentants des Premières Nations, des Inuit et des Métis récitent des prières d'ouverture pour souligner la tenue de la première réunion du Conseil de santé en 2019 et leur première réunion avec tous les nouveaux membres du Conseil pour le mandat de 2018 à 2022.

APPEL NOMINAL

Les membres El-Chantiry et Leikin sont absents.

ABSENCES

Les membres El-Chantiry et Leikin ont avisés qu'ils seraient absents.

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES (Y COMPRIS CEUX DÉCOULANT DE RÉUNIONS ANTÉRIEURES)

Aucune déclaration d'intérêt n'est déposée.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption des procès-verbaux de la réunion du 19 novembre 2018

ADOPTÉS

Adoption des procès-verbaux de la réunion du 17 décembre 2018

ADOPTÉS, dans la version modifiée.

COMMUNICATIONS

Six éléments de communication ont été reçus (versement au dossier par le Secrétariat du Conseil de santé)

MOTION PORTANT PRÉSENTATION DE RAPPORTS

Motion 2/01

Motion du membre Cloutier

IL EST RÉSOLU QUE le rapport sur les élections à la présidence et vice-présidence, les rapports verbaux du président du Conseil de santé et du médecin-chef en santé publique, la présentation qui a servi d'initiation aux finances de Santé publique Ottawa (SPO) et le rapport sur la participation à la réunion de la division des conseils de santé de l'Association of Local Public Health Agencies (aLPHa) soient reçus et examinés.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que les règles de procédure soient suspendues afin que soit reçu et déposé le rapport intitulé « Budget de fonctionnement provisoire de 2019 du Conseil de santé d'Ottawa ».

ADOPTÉE

1. ÉLECTION DE PRÉSIDENT(E) ET VICE-PRÉSIDENT(E)

ACS2019-OPH-BOH-0001

La secrétaire du Conseil de santé préside la réunion jusqu'à l'élection d'un président. Avant de procéder à l'appel de candidatures, elle explique qu'au titre du paragraphe 57(2) de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*, lors de la première réunion de l'année du conseil de santé, les membres élisent, pour l'année, un des leurs à la présidence et un autre à la vice-présidence, et qu'en vertu de l'article 5 des règles de procédure du Conseil, le greffier municipal et avocat général de la Ville ou la secrétaire du Conseil de santé préside la réunion jusqu'à l'élection du président. Elle lance ensuite un appel de candidatures pour la présidence.

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa élise un(e) président(e) et un(e) vice-président(e), à être confirmé(e)s lors de la première réunion du Conseil à chaque année de son mandat, comme l'exige la Loi sur la protection et la promotion de la santé.

ADOPTÉE, dans sa version modifiée par les motions n^{os} 2/4 et 2/7

Motion 2/2

Motion du membre Cloutier

Que le membre Egli soit nommé à titre de président du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa pour le mandat de 2018-2022, nomination qui devra être confirmée chaque année lors de la première réunion, conformément au paragraphe 57(2) de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

Le conseiller Egli accepte cette nomination.

La secrétaire du Conseil de santé demande ensuite à trois reprises si d'autres membres souhaitent déposer leur candidature. Puisqu'aucune autre candidature n'est présentée, les motions suivantes sont examinées :

Motion 2/3

Motion du membre Cloutier

Que l'appel de candidatures pour la présidence prenne fin.

ADOPTÉE

Motion 2/4

Motion du membre Cloutier

Que le Conseil de santé nomme le membre Egli à titre de président du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa pour le mandat de 2018-2022, nomination qui devra être confirmée chaque année lors de la première réunion, conformément au paragraphe 57(2) de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

ADOPTÉE

Le président Egli préside le reste de la réunion. Il lance un appel de candidatures pour le poste de vice-président.

Motion 2/5

Motion du membre Cloutier

Que la membre DeGiovanni soit nommée à titre de vice-présidente du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa pour le mandat de 2018-2022, nomination qui devra être confirmée chaque année lors de la première réunion, conformément au paragraphe 57(2) de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

La membre DeGiovanni accepte cette nomination.

Le président Egli demande ensuite à trois reprises si d'autres membres souhaitent déposer leur candidature. Puisqu'aucune autre candidature n'est présentée, les motions suivantes sont examinées :

Motion 2/6

Motion du membre Cloutier

Que l'appel de candidatures pour la vice-présidence prenne fin.

ADOPTÉE

Motion 2/7

Motion du membre Cloutier

Que le Conseil de santé nomme la membre DeGiovanni à titre de vice-présidente du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa pour le mandat de 2018-2022, nomination qui devra être confirmée chaque année lors de la première réunion, conformément au paragraphe 57(2) de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

ADOPTÉE

2. RAPPORT VERBAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SANTÉ

ACS2019-OPH-BOH-0002

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.

REÇU

Le président Egli fait le point sur les récents événements. Son rapport verbal dure environ quatre minutes. La note de service ci-jointe contient une transcription du rapport verbal (mise à jour) du président du Conseil de santé. Le rapport est ensuite transmis au Conseil.

3. RAPPORT VERBAL DU MÉDECIN CHEF EN SANTÉ PUBLIQUE

ACS2019-OPH-MOH-0001

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.

REÇU

La D^{re} Vera Etches, médecin-chef en santé publique, fait le point sur les récents événements et les récentes activités, puis elle répond aux questions des membres à ce sujet. La discussion dure environ 12 minutes. La note de service ci-jointe contient une transcription de son rapport verbal (mise à jour). Le rapport est ensuite transmis au Comité.

4. INTRODUCTION - FINANCES DE SANTÉ PUBLIQUE OTTAWA - PRÉSENTATION

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance de cette présentation à titre d'information.

REÇU

M. Lou Flaborea, gestionnaire, Rendement et services organisationnels, donne une présentation PowerPoint visant à initier les membres du Conseil aux finances de SPO. Une copie de cette présentation est conservée au Secrétariat du Conseil de santé.

Après la présentation, M. Flaborea et la D^{re} Etches répondent ensemble aux questions des membres du Conseil. La discussion dure environ 15 minutes, après quoi les membres passent au vote pour adopter ce point.

5. BUDGET PROVISOIRE DE FONCTIONNEMENT POUR 2019 POUR LE
CONSEIL DE SANTÉ D'OTTAWA

ACS2019-OPH-PCS-0001

Que, lors de la réunion du 4 février 2019, le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :

1. **reçoive et dépose le Budget provisoire de fonctionnement pour 2019 pour le Conseil de santé d'Ottawa; et**

REÇU et DÉPOSÉ

2. **demande au personnel de transmettre le Budget provisoire de fonctionnement pour 2019 pour le Conseil de santé d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa lors du dépôt des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2019 de la Ville d'Ottawa le 6 février 2019.**

ADOPTÉ

M. Lou Flaborea, gestionnaire, Rendement et services organisationnels, donne une présentation PowerPoint aux membres du Conseil afin de mettre ce rapport en contexte. M. Flaborea est accompagné par Mme Brenda Gorton, gestionnaire de comptes, Services des finances. Après la présentation, M. Flaborea et la D^{re} Vera Etches répondent aux questions des membres du Conseil. La discussion dure environ 15 minutes, après quoi les recommandations formulées dans le rapport sont présentées aux membres du Conseil, puis elles font l'objet d'un vote séparé.

6. PARTICIPATION À LA RENCONTRE DE LA SECTION DES CONSEILS DE
SANTÉ DE L'ASSOCIATION OF LOCAL PUBLIC HEALTH AGENCIES (aLPHa)

ACS2019-OPH-MOH-0002

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa approuve la participation des membres Cloutier et Menard à la rencontre de la Section des conseils de santé de l'Association of Local Public Health Agencies (aLPHa), qui aura lieu du 21 février 2019 à Toronto.

ADOPTÉE, dans sa version modifiée par la motion n^{os} 2/8

Motion 2/8

Motion du membre Cloutier

ATTENDU QUE le membre Menard nous a fait savoir qu'il n'est plus en mesure de participer à la réunion de la division des conseils de santé de l'aLPHa prévue le 21 février 2019 à Toronto;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU que le Conseil de santé approuve que le nom du membre Menard soit retiré de la recommandation du rapport.

ADOPTÉE

MOTION PORTANT ADOPTION DE RAPPORTS

Motion 2/9

Motion du membre Cloutier

IL EST RÉSOLU QUE le rapport sur les élections à la présidence et vice-présidence, les rapports verbaux du président du Conseil de santé et du médecin-chef en santé publique, la présentation qui a servi d'initiation aux finances de Santé publique Ottawa et le rapport sur la participation à la réunion de la division des conseils de santé de l'Association of Local Public Health Agencies (aLPHa) soient reçus et adoptés;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le rapport intitulé « Budget de fonctionnement

provisoire de 2019 du Conseil de santé d'Ottawa » soit déposé aux fins d'examen lors de la réunion du Conseil de santé prévue le 4 mars 2019.

ADOPTÉE

MOTIONS EXIGEANT LA SUSPENSION DES RÈGLES DE PROCÉDURE

Aucune motion n'exige la suspension des règles de procédure.

AVIS DE MOTION (POUR EXAMEN LORS D'UNE RÉUNION SUBSÉQUENTE)

Aucun avis de motion n'est reporté à une réunion subséquente.

RÈGLEMENT DE RATIFICATION

Motion 2/10

Motion du membre Cloutier

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement de ratification (no 2019-1), un règlement municipal du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa ratifiant les délibérations du Conseil de santé d'Ottawa lors de sa réunion du 4 février 2019, soit lu et adopté.

ADOPTÉE

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET RÉPONSES

Aucune demande de renseignements n'est présentée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le Conseil lève la séance à 18 h 10.

PROCHAINE RÉUNION

Réunion ordinaire

le lundi 4 mars 2019 – 17H, Salle Champlain

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

PRÉSIDENT DU CONSEIL